

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 31 mars 2025

Nombre de Conseillers : **84**

En exercice : **84**

Titulaires présents : **55**

Suppléants présents : **6**

Pouvoirs : **11**

Nombre de votants : **72**

Numéro
2025-03-31-023

Point de l'ordre du jour
3

Objet
**Budget Annexe
« Hôtels d'entreprise »
Affectation des résultats
2024**

Date de convocation
17 mars 2025

Affichage de la convocation
17 mars 2025

Rapporteur
Monsieur LEGER

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars à 18 heures, se sont réunis à la salle « Clé des Champs » de Préaux sous la présidence de Monsieur Éric HERBET, Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires.

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Patrick LELOUARD** est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Titulaires présents :

M. FOUCAULT Yves, M. NAVE Alain, Mme FOURNEAUX Béatrice, M. BOUTET Jean-Jacques, M. PICARD Philippe, M. BOUCHER Bruno, Mme VERHAEGHE Fabienne, M. GUTIERREZ Denis, M. VINCENT Philippe, Mme STIENNE Sylvie, M. ALIX Dominique, M. CORDIER Julien, M. CAJOT Norbert, Mme THIERRY Nathalie, M. DEHAIS Jean-Jacques, M. GAMELIN Fabrice, M. LELOUARD Patrick, M. HOUEL Dominique, M. GUEVILLE Roland, Mme DOUILLET Jasmine, M. LEMETAIS Dany, M. OCTAU Nicolas, Mme LECAUDE Fabienne, M. EDDE Jean-Marie, M. LEGER Bruno, M. BRUNET Bernard, M. VANDERPERT Thierry, M. BERTRAM Xavier, M. PETIT Jacques, M. SAILLARD Lionel, M. GOSSE Emmanuel, M. POISSANT Christian, M. BONHOMME Patrice, M. MARMORAT Philippe, M. TAILLEUR Romain, Mme HUBERT Sabrina, M. LESELLIER Paul, Mme PUECH D'ALISSAC Elisabeth, M. AGUADO Anthony, Mme CASAERT Isabelle, M. HERBET Éric, Mme FAKIR Valérie, Mme LEROY-TESTU Gladys, M. CORBILLON Bernard, M. COUILLER Jean-Paul, Mme SAHUT Géraldine, M. HOGUET Christophe, M. DUPRESSOIR Jean-Paul, M. LOISEL Yves, M. CARPENTIER Jean-Pierre, M. DELNOTT François, M. BURETTE Alain, M. NIEL Jacques, M. NION Patrice, M. OTERO Fabrice.

Suppléants présents :

M. LECLERC Jean-Luc, M. GRISEL Christophe, Mme MOHN Marie Gabrielle, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. VALLÉE Philippe, M. BLAINVILLE Didier.

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. de LAMAZE Edouard a donné pouvoir à M. BONHOMME Patrice,
Mme DURAME Delphine a donné pouvoir à M. BOUTET Jean-Jacques,
M. CHAUVET Patrick a donné pouvoir à M. HERBET Eric,
Mme BAILLEUX Colette a donné pouvoir à M. LEMETAIS Dany,
M. RENARD Guillaume a donné pouvoir à M. GOSSE Emmanuel,
Mme LAMBARD Stéphanie a donné pouvoir à Mme LECAUDE Fabienne,
Mme CLAUBAUT Anne-Sophie a donné pouvoir à M. TAILLEUR Romain,
Mme AUTIN Christèle, a donné pouvoir à M. BURETTE Alain,
Mme DUCHESNE Stéphanie a donné pouvoir à M. MARMORAT Philippe,
Mme BASTIEGE Brigitte a donné pouvoir à M. NIEL Jacques,
M. MOLMY Georges a donné pouvoir à M. LEGER Bruno,

Membre absents excusés :

M. VALLEE Serge, M. SOLER Laurent, M. TIHI Frédéric, M. LEMOUCHE Denis, Mme BOURGUIGNON Sandrine, Mme COOL Frédérique, M. DU MESNIL François-Régis, M. GRENTÉ Manuel, M. BLOT Philippe, M. BERTRAND Jean-Pierre, M. VALLÉE Patrick, M. POYEN Jean-Luc, M. LANGLOIS Thierry, M. SAGOT Pascal, M. ROLLINI André, M. AVENEL Éric, M. FOULDRIN Gaël, M. DUPUIS François.

Monsieur le Président cède la parole à Monsieur Bruno LEGER, Vice-Président en charge du budget et des finances, qui rappelle ci-dessous les résultats de l'exercice 2024 et proposé d'en affecter les excédents de la manière suivante:

Affectation au compte 002 (excédent réel de fonctionnement) : 58 834,11 €

Affectation au compte 001 (excédent d'investissement – compte 001) : 1 345 451,88 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024	
BUDGET HOTELS D'ENTREPRISES	
1) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	
SECTION DE FONCTIONNEMENT (SF)	
+ Recettes de l'exercice 2024	794 939,40 €
- Dépenses de l'exercice 2024	792 991,43 €
= Résultat de l'exercice 2024	1 947,97 €
+ Excédent reporté (ligne 002 du BP 2024)	56 886,14 €
- Déficit reporté (ligne 002 du BP 2024)	
= Résultat antérieur reporté (002)	56 886,14 €
Solde cumulé au 31/12/2024	58 834,11 €
SECTION D'INVESTISSEMENT (SI)	
Recettes de l'exercice 2024	776 226,30 €
Dépenses de l'exercice 2024	26 688,83 €
Solde d'exécution de l'exercice 2024	749 537,47 €
Excédent reporté (ligne 001 du BP 2024)	595 913,88 €
Déficit reporté (ligne 001 du BP 2024)	
Solde antérieur reporté (001)	595 913,88 €
Solde cumulé au 31/12/2024	1 345 451,35 €
2) DÉTERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SI :	
DÉTERMINATION DU BESOIN DE FINANCEMENT de la SI	
+ Résultat de la SI en 2024	749 537,47 €
+ Restes à réaliser en recettes d'investissement de l'année 2024	0,00 €
- Restes à réaliser en dépenses d'investissement de l'année 2024	0,00 €
+ Solde d'exécution reporté (001)	595 913,88 €
= BESOIN / CAPACITE DE FINANCEMENT DE LA SI	1 345 451,35 €
3) AFFECTATION DU RÉSULTAT	
RESULTAT A AFFECTER	58 834,11 €
- Affectation obligatoire (couverture de l'éventuel déficit de SF) :	0,00 €
- Couverture du besoin de financement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	0,00 €
= Solde disponible affecté comme suit :	58 834,11 €
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Total affecté au c/ 1068 en 2025 (recettes d'investissement)	0,00 €
Excédent reporté de fonctionnement (ligne 002 pour 2025)	58 834,11 €
Résultat reporté en investissement (ligne 001 pour 2025)	1 345 451,35 €

Vu :

- ✓ Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- ✓ Le Code Général des impôts ;
- ✓ L'instruction budgétaire M57 ;
- ✓ L'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2016 portant création de la Communauté de Communes Inter Caux Vexin issue de la fusion des communautés de communes des Portes Nord-Ouest de Rouen, du Moulin d'Ecalles, du Plateau de Martainville, et intégration des communes de Beaumont le Hareng, Bosc le Hard, Cottévrard et Grigneuseville de la Communauté de Communes du Bosc d'Eawy ;
- ✓ L'arrêté préfectoral du 16 décembre 2016 modifiant l'arrêté préfectoral du 1^{er} décembre 2016 ;

Considérant :

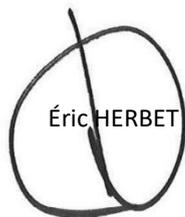
- ✓ L'excédent de fonctionnement cumulé de clôture du budget annexe « Hôtels d'entreprises » de l'exercice 2024 de 58 834,11 € ;
- ✓ L'excédent d'investissement cumulé de clôture du budget annexe « Hôtels d'entreprises » de l'exercice 2024 de 1 345 451,35 € ;
- ✓ La teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 25 février 2025 ;

Délibération

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité ces affectations.

Type de scrutin	Ordinaire
Nombre de votants	72
Suffrages exprimés	72
Abstention – Refus de prendre part au vote, ...	0
Majorité Absolue	37
Votes pour	72
Votes contre	0

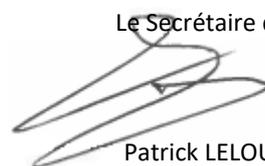
Pour ampliation conforme,
Le Président de la Communauté,



Éric HERBET



Le Secrétaire de séance



Patrick LELOUARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, 53 Avenue Gustave Flaubert, 76000 Rouen, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et/ou sa notification. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi via l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Accusé de réception en préfecture
076-200070449-20250331-2025-03-31-023-DE
Date de télétransmission : 08/04/2025
Date de réception préfecture : 08/04/2025